

# Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

---

L'administration soussignée a publié une seconde édition (1931) du recueil des dispositions concernant la

## PROCÉDURE FÉDÉRALE

(*Organisation judiciaire, procédure civile, procédure pénale,  
jurisdiction administrative et disciplinaire.*)

Ce recueil (156 p. in-8°) contient les textes suivants:

1. Loi fédérale du 22 mars 1893 sur l'organisation judiciaire fédérale, avec les modifications apportées par les lois des 28 juin 1895, 24 juin 1904, 6 octobre 1911, 24 juin 1919, 25 juin 1921, 1<sup>er</sup> juillet 1922, 30 juin 1927, 11 et 13 juin 1928.
2. Loi fédérale du 22 novembre 1850 sur la procédure à suivre par devant le Tribunal fédéral en matière civile.
3. Loi fédérale du 27 août 1851 sur la procédure pénale fédérale.
4. Loi fédérale du 11 juin 1928 sur la jurisdiction administrative et disciplinaire.
5. Règlement pour le Tribunal fédéral, du 26 novembre 1928.

**Le prix du recueil, cartonné, est de 2 fr. 50**  
(plus le port et les frais de remboursement).

**Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.**

---

## Jurisprudence des autorités administratives de la Confédération.

2<sup>e</sup> fascicule (1928).

Le 2<sup>e</sup> fascicule du recueil intitulé *Jurisprudence des autorités administratives de la Confédération* est sorti de presse et se vend au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale. Ce fascicule comprend 112 pages.

La *Jurisprudence des autorités administratives de la Confédération* renferme non seulement des décisions du Conseil fédéral et des départements rendues sur recours, mais encore et même en majeure partie, des avis de principe exprimés par les services administratifs, en tant qu'ils se prêtent à la publication, ainsi que des rapports consultatifs, des renseignements, des instructions.

Prix de l'exemplaire: 1 fr. 30, plus le port et les frais de remboursement.

**Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.**

---

## Fourniture de viande.

La fourniture de la viande aux troupes attachées à la place d'armes de St-Maurice, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1932, est, par la présente, mise au concours.

Les intéressés peuvent se procurer les prescriptions concernant cette fourniture auprès du bureau soussigné, auquel les offres doivent être adressées sous pli fermé, affranchi et portant la suscription « *Soumission pour viande* » d'ici au 15 décembre 1931. [2..]

Lavey-Village, le 27 novembre 1931.

Bureau des fortifications de St-Maurice.

## PLACES

Les indemnités et allocations légales ne sont pas comprises dans les traitements indiqués ci-dessous.

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
<b>Département militaire.</b> Service de la cavalerie.	Officier instructeur de la cavalerie (of. subalterne).	5200 à 8800	21 déc. 1931 [2.].	Service comme aspirant instructeur.
Direction de la régie fédérale des chevaux, à Thoun.	Maître d'équitation de II <sup>e</sup> classe.	6500 à 10,100	15 déc. 1931 [1]	Officier; avoir exercé pendant plusieurs années la profession de maître d'équitation. Connaissance approfondie de la remonte.
<b>Département des douanes.</b> (Administration des douanes.) Direction des douanes à Bâle.	Reviseur à la direction des douanes à Bâle.	4800 à 8400	19 déc. 1931 [2.].	Les candidats doivent avoir au moins le rang d'un commis-reviseur de l'administration des douanes.

## Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.12.1931
Date	
Data	
Seite	813-814
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 447

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.